

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2024

**DELIBERATION N°CD2024-
12/3/13
DOSSIER N°6656**

PACTE TERRITORIAL FRANCE RENOV

Étaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Patrice FILLOUX à Marie-France GALBRUN
Jean-Jacques LOZACH à Marinette JOUANNETAUD
Guy MARSALEIX à Hélène PILAT
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Insertion et Logement*

RAPPORTEUR : M. Patrice MORANCAIS

OBJET : PACTE TERRITORIAL FRANCE RENOV



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,
VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil départemental de la Creuse,
VU la délibération de l'ANAH 2024 - 06 relative à la mise en oeuvre du Pacte territorial France Rénov en date du 13 mars 2024 ;
VU le rapport CD2024-12/3/13 de Madame la Présidente du Conseil départemental,
VU l'avis de la Commission CD - Solidarités, Familles, Vie collégienne et étudiante, Sports,*

DÉCIDE,

- d'approuver le portage du Pacte territorial France Renov à compter du 01 janvier 2025 ;
- de déléguer à la Commission Permanente les décisions concernant la mise en œuvre du Pacte Territorial France Renov ;
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer tous documents afférents au Pacte Territorial France Renov avec tous les partenaires concernés dont l'Anah et le Conseil Régional de la Nouvelle Aquitaine.

Se sont abstenus :

M. Jean-Luc LEGER, Mme Renée NICOUX (ayant donné pouvoir à M. Jean-Luc LEGER), Mme Marinette JOUANNETAUD

A voté contre:

M. Jean-Jacques LOZACH (ayant donné pouvoir à Mme Marinette JOUANNETAUD)

Adopté : 26 pour - 1 contre - 3 abstention(s)

La Présidente du Conseil
départemental de la Creuse
Valérie SIMONET